

Fiche Signalétique

Section 1: Identification du Produit et de l'Entreprise

Nom du produit: Système d'élimination de poussière en aérosol Duster

Numéro(s) de produit: 74085

Utilisation du produit: Dépoussiéreur à gaz pressurisé

Coordonnées du fabricant / fournisseur:

Aux États-Unis:Au Canada:CRC Industries, Inc.CRC Canada Co.885 Louis Drive2-1246 Lorimar Drive

Warminster, PA 18974 Mississauga, Ontario L5S 1R2

<u>www.crcindustries.com</u> <u>www.crc-canada.ca</u> 1-215-674-4300(Généralités) 1-905-670-2291

800- 521-3168 (Technique)

800-272-4620 (Service à la clientèle)

Urgence 24 heures - CHEMTREC: 800-424-9300 ou 703-527-3887

Section 2: Identification des Risques

Vue d'Ensemble des Risques

MISE EN GARDE: Contenu sous pression.

Apparence et odeur: Le produit émis est un gaz clair avec une légère odeur éthérée. Le produit pressurisé est un gaz liquefié.

Effets potentiels sur la santé:

EFFETS AIGUS:

YEUX: Le contact avec le gaz dispersé n'a pas d'effets négatifs. Le contact avec le liquide du produit peut

causer une irritation sévère, des rougeurs, larmoiement, une vision brouillée et des brûlures par le

froid.

PEAU: Le contact avec le gaz dispersé n'a pas d'effets négatifs. Le contact avec le liquide ou le gaz

concentré propulsé peut causer des engelures, l'irritation et la dermatite.

INHALATION: L'inhalation du gaz dispersé n'a pas d'effets négatifs. L'inhalation des vapeurs concentrées peut

produire des effets anesthésiques et des sentiments d'euphorie. Une exposition prolongée peut accélérer la respiration, causer les maux de tête, les étourdissements, la narcose, et l'inconscience. Une inhalation intentionnelle de ce produit peut entraîner la mort par asphyxie, selon la concentration

et la durée de l'exposition.

INGESTION: L'ingestion de liquide peut causer des gelures dans la bouche et dans la gorge. Les liquides peuvent

présenter des risques d'aspiration.

EFFETS CHRONIQUES: Inconnu

ORGANES VISÉS: Aucun connu.

État physique aggravé par exposition: Aucun connu.

Se reporter à la section 11 pour les renseignements sur la toxicologie et la cancérogénicité

Numéro (s) de produit: 74085

Section 3: Composition / Renseignements sur les Ingrédients

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	% par pds	
1,1,1,2-Tétrafluoroéthane (HFC-134a)	811-97-2	100	

Section 4: Premiers Soins

Contact oculaire: En cas de contact avec le liquide, rincer abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes.

Contacter un médecin, en cas de gelure.

Contact cutané: En cas de contact avec le liquide, chauffer progressivement la zone et suivre les soins médicaux

en cas de destruction des tissus. Laver la zone avec une grande quantité d'eau. Traiter comme

une gelure

Inhalation: Déplacer la personne à l'air frais. Maintenir la personne calme. Si la personne ne respire pas,

donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.

Communiquer immédiatement avec un médecin.

Ingestion: Ne pas provoquer de vomissements. Communiquer immédiatement avec un médecin.

Avis aux médecins: Traitement symptomatique.

Section 5: Mesures en cas d'Incendie

Propriétés d'inflammabilité: Ce produit est ininflammable conformément à la définition de l'inflammabilité pour

aérosol. (Vous reporter à 16 CFR 1500.3(c)(6)).

Point d'éclair: Aucun (COC) Limite d'explosion supérieure: NA Température d'autoallumage: ND Limite d'explosion inférieure: NA

Données pour incendie et explosion:

Moyen d'extinction approprié: Conformément aux combustibles de la zone

Produits de combustion: Oxydes de carbone, acides halogènes (décomposition thermale)

Risques d'explosion: Les contenants aérosols peuvent, lorsqu'ils sont exposés à la chaleur d'un feu, accumuler de

la pression et exploser.

Protection des pompiers: Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes, approuvés par NIOSH

pour la protection contre la suffocation et la décomposition toxique possible des produits.

Une protection oculaire et cutanée doit être fournie. Arrêter la fuite du matériau si

possible. Utiliser un vaporisateur d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie

et pour affaiblir les vapeurs pouvant se former lors de la décomposition du produit.

Section 6: Mesures en cas de Fuites Accidentelles

Précautions personnelles: Utiliser les mesures de protection personnelle recommandées à la Section 8.

Précautions pour l'environnement: Ventiler la zone pour disperser le panache de la vapeur.

Méthodes de confinement et de

nettoyage:

Éliminer les sources d'ignition. Ventiler la zone avec une bonne quantité d'air frais, particulièrement les zones inférieures où les vapeurs peuvent s'accumuler. Dans un espace confiné ou dont la circulation d'air est limitée, les travailleurs

Numéro (s) de produit: 74085

doivent porter une protection respiratoire appropriée.

Section 7: Entreposage et Manipulation

Procédures de Éviter de respirer les vapeurs. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent par

manipulation: conséquent circuler par terre. Une utilisation par une concentration délibérée et l'inhalation des

vapeurs du ce produit peut être mortelle. Faire preuve de prudence autour d'équipement sous tension. Le contenant métallique devient conducteur lorsqu'il est en contact avec une charge. Ceci peut entraîner un choc électrique ou une gerbe de feu blessant l'utilisateur. Les directives

d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.

Procédures Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil. Les boîtes d'aérosol d'entreposage: doivent être conservées à une température inférieure à 120°F / 49°C afin d'éviter la rupture des

boîtes. Conserver hors de la portée des enfants.

Niveau d'entreposage d'aérosol:

Section 8: Contrôles d'Exposition / Protection Personnelle

Directives sur l'exposition:

	OSHA		ACGIH		AUTRE		
COMPOSANT	TWA	STEL	TWA	STEL	TWA	SOURCE	UNITÉ
1,1,1,2-Tétrafluoroéthane (HFC-134a)	NE	NE	NE	NE	1000	AIHA	ppm
N.E. Non établi (c) – c	ceiling (plafond)		(s) – skin (peau)		(v) - vacated (libre)		

Contrôles et protection:

Contrôles techniques: L'aire doit être suffisamment aérée. Un appareil d'aspiration local est habituellement préféré,

car il permet de contrôler les émissions d'un contaminant à la source, empêchant sa dispersion dans l'aire de travail. Si nécessaire, utiliser des moyens mécaniques pour maintenir les niveaux de vapeur en dessous des directives d'exposition. Dans un espace confiné, observer

les règlements OSHA en vigueur.

Protection respiratoire: Aucune requise pour un travail effectué sous une ventilation adéquate. Utiliser un appareil

respiratoire autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence.

Protection Sous des conditions normales, porter des lunettes de protection. En cas de probabilité

visuelle/faciale: raisonnable de contact avec le liquide, porter des lunettes protectrices contre les agents

chimiques.

Protection cutanée: Utiliser des gants de protection en caoutchouc isolé. Utiliser, également, un survêtement de

protection en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Section 9: Propriétés Physiques et Chimiques

État physique: le produit dispersé est un gaz; et le produit pressurisé est un gaz liquéfié

Couleur: transparent Odeur: éthéré Seuil d'odeur: N.R. Gravité particulière: 1,24

Point d'ébullition initial: -15,5°F / -26,4°C

Point de congélation: ND

Pression de vapeur: 70 psig @ 70°F / 21°C Densité de vapeur: 3,5 (air = 1)

Numéro (s) de produit: 74085

Taux d'évaporation: rapide

Solubilité: 0,95 % (dans l'eau) @ 70°F / 21°C Coefficient de distribution eau/huile: ND

pH: NA

Composés Organiques volatiles: Pds %: 0 (exempt) g/L: 0 lb/gal: 0

Section 10: Stabilité et Réactivité

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Chaleur excessive, flammes nues

Matériaux incompatibles: Métaux terreux alcali ou alcalin (tels que Na, K, ou Ba); métaux finement divisés; magnésium

et alliages contenant plus de 2% de magnésium

Produits à décomposition dangereuse: Acides halogènes

Possibilité de réactions dangereuses: Non

Section 11: Information Toxilogique

Ce produit n'a pas subi d'études toxicologiques à long terme. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Toxicité aigue:

Composant	Oral LD50 (rat)	Dermique LD50 (lapin)	Inhalation LC50 (rat)
1,1,1,2-Tétrafluoroéthane (HFC-134a)	Aucunes données	Aucunes données	1 500 g/m ³ /4H

Toxicité chronique:

	OSHA	IARC	NTP		
Composant	<u>Carcinogène</u>	<u>Carcinogène</u>	<u>Carcinogène</u>	<u>Irritant</u>	Sensibilisateur
1.1.1.2-Tétrafluoroéthane (HFC-134a)	Non	Non	Non	Non	Non

<u>Toxicité reproductive</u>: Aucune information disponible

<u>Tératogénicité</u>: Aucune information disponible

<u>Mutagénicité</u>: Aucune information disponible

<u>Effets synergétiques</u>: Aucune information disponible

Section 12: Information Écologique

Ce produit n'a pas subi d'études écologiques. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Écotoxicité: Aucune information disponible

Persistance / Dégradabilité: Aucune information disponible Bioaccumulation / Accumulation: Aucune information disponible Mobilité dans l'environnement: Aucune information disponible

Section 13: Élimination

Classification déchets: Le produit distribué ne fait pas partie de la RCRA sur l'élimination des déchets.

(Vous reporter 40 CFR Part 261.20 – 261.33)

Les contenants aérosol doivent être complètement vidés et dépressurisés avant d'être jetés.

Numéro (s) de produit: 74085

Les contenants aérosols vides peuvent être recyclés.

Toutes les activités d'élimination doivent respecter les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Les réglementations municipales peuvent être plus rigoureuses que les exigences fédérales ou provinciales.

Section 14: Information pour le Transport

Département des transports É.-U. (terre): Biens de consommation, AAR-D

UN1950, Aérosols, ininflammable, 2,2, Quantité limitée ICAO/IATA (air):

IMO/IMDG (eau): UN1950, Aérosols, 2,2, Quantité limitée

DOT-SP 11644: Conformément à cette autorisation spéciale, le contenant du produit est Réserves spéciales:

marqué DOT-SP11614 au lieu de 2Q. Cette emballage est approuvé pour expédition comme

un Bien de consommation.

Section 15: Réglementation

Règlements fédéraux É.-U.:

Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques):

Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act (CERCLA):

Il existe des quantités à déclarer pour les ingrédients suivants: Aucune

Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'organisation en cas d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.

Superfund Amendments Reauthorization Act (SARA) Titre III:

Section 302 Substances extrêmement dangereuses (EHS): Aucune

Section 311/312 Catégories de danger: Risque d'incendie Non

> Risque réactif Non Libération de pression Oui Risque aigu pour la santé Non Risque chronique pour la santé Non

Section 313 Produits Ce produit contient les substances suivantes qui doivent être reportées selon la chimiques toxiques:

section 313 du titre III de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization

Act) de 1986 et 40 CFR Part 372:

Aucune

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique:

Section 112 Polluants atmosphériques dangereux: Aucune

Occupational Safety and Health Administration:

Ce produit est réglementé par selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses.

Réglementation canadienne:

Règlements sur les produits contrôlés:

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque des règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par les règlements des produits contrôlés.

Numéro (s) de produit: 74085

Classe de risque SIMDUT: A

<u>Inventaire LIS canadien:</u> Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire LIS ou exemptés.

Réglementation Union Européenne:

Conformité RoHS: Ce produit est conforme à la Directive 2002/95/EC du Parlement européen et du Conseil du 27

janvier 2003. Ce produit ne contient aucune des substances interdites telles qu'énumérées à

l'article 4(1) de la directive RoHS.

Réglementation complémentaire: Aucune

Section 16: Autres Informations

HMIS® (II)		
Santé:	1	
Inflammabilité:	0	
Réactivité:	1	
EPP:	В	

1 0 1

NFPA

Valeur nominale entre 0 (aucun danger) à 4 (danger grave)

Préparé par: Michelle Rudnick

N° CRC: 282

Date de révision: 06/17/2015

Modifications depuis la dernière révision: Section 15: Réglementation

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC Industries ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux Industries CRC.

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

CAS: Registre CAS

CFR: Code des règlements fédéraux DOT: Département des transports LIS: Liste intérieure des substances

g/L: Grammes par litre

HMIS: Système d'identification des matériaux dangereux IARC: Agence internationale pour la recherche sur le cancer

IATA: Association du transport aérien international OACI: Organisation de l'aviation civile internationale

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses

OMI: Organisation maritime internationale

lb/gal: Livres par gallon CL: Concentration létale

DL: Dose létale

NA Non applicable ND Non défini

NIOSH: National Institute of Occupational Safety & Health

NFPA: National Fire Protection Association NTP: Programme national de toxicologie

OSHA: Occupational Safety and Health Administration

PMCC: Méthode Pensky-Martens en vase clos EPP: Équipement de protection personnelle:

ppm: Parties par million

RoHS: Restriction des substances dangereuses STEL Limite d'exposition de courte durée TCC: Méthode Tagliabue en vase clos

TWA: Moyenne pondérée dans le temps SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail